



APERÇU GÉNÉRAL

Au vu de la situation sécuritaire toujours instable dans l'Est de la RDC, les sénateurs du pays ont adopté le 14 septembre 2023 le projet de loi portant prorogation (pour 15 jours) de l'état de siège en Ituri et au Nord-Kivu pour la 58^e fois consécutive.

Durant la période sous revue, la situation de protection est restée marquée par les violations et abus perpétrés contre les civils au cours des attaques armées qui interpellent la communauté humanitaire et nécessitent de souligner les faits les plus marquants de la période ci-après :

- Dans le **Grand Nord Kivu**, poursuite des attaques par des éléments ADF contre des agriculteurs dans les parties nord-ouest et nord-est du territoire de Beni et allégations d'abus à des groupes armés lors du recouvrement des taxes illégales ; ces groupes armés profiteraient des vides sécuritaires après le retrait des militaires FARDC depuis avril 2023 au sud-est et sud-ouest du territoire.
- Dans le **Petit Nord Kivu**, poursuite des affrontements entre les M23 et les groupes armés locaux dans le territoire de Masisi ; affrontements entre des acteurs armés dans la partie sud-ouest de Rutshuru où il a également été constaté que le M23 a renforcé ses effectifs, entraînant des abus et déplacements ; renforcement des recouvrements des taxes illégales par un groupe armé qui procéderait la nuit dans des maisons dans Walikale ; cas d'abus et violations dans les zones d'accueil ou lors de mouvements de personnes déplacées (PDIs) et résidents dans le territoire de Nyiragongo vers le parc de Virunga ou autres zones à risque.
- Dans la province de l'**Ituri**, principalement dans les territoires de Djugu, Irumu, Mahagi, ainsi qu'à Faradje, dans la province du **Haut Uele**, les éléments des groupes armés Mai Mai, Union des Révolutionnaires pour la Défense du Peuple Congolais de la Coopérative pour le Développement du Congo (CODECO/URDPC), FRPI, Zaïre et FPIC se

sont illustrés par des attaques de villages et des embuscades sur les axes routiers assorties de meurtres, de coups et blessures, de pillages, d'enlèvements et d'incendies contre les civils et leurs biens. D'autre part, les éléments du groupe armé ADF ont été cités comme auteurs des meurtres, d'enlèvements et de coups et blessures sur la population dans les territoires d'Irumu et Mambasa. Des militaires des FARDC et des agents de la PNC auraient également été cités comme auteurs d'arrestations arbitraires, de coups et blessures et d'extorsions de biens des civils notamment dans le territoire d'Aru en province de l'Ituri et à Faradje dans la province du Haut Uélé¹ ;






- Au **Sud-Kivu**, la situation de protection demeure préoccupante dans les Provinces du Sud-Kivu, consécutivement à l'activisme des groupes armés qui se traduit par la commission de plusieurs violations des droits de l'homme ;
- La persistance des violences consécutives au conflit intercommunautaire en cours dans le **Mai-Ndombe** et, plus particulièrement, les incursions des miliciens Yakas (*Mobondos*) et les affrontements entre ces derniers et les FARDC dans les provinces du **Kwango, Kwilu** et Mai-Ndombe ;
- Dans les **provinces du Kasai** (Tshikapa, Kakenge, Mweka), **Kasai-Central** (Kazumba, Dibaya) et **Kasai-Oriental** (Miabi), poursuite de conflits fonciers et d'acte de banditisme ;
- Dans la province du **Tanganyika**, des conflits et activités de groupes armés sont encore persistants et provoquent de nombreux incidents de protection en particulier dans la zone de santé de Nyemba en territoire de Kalemie. Plusieurs cas de braquages ou incursion des hommes armés sont à la base des atteintes à la vie et à l'intégrité physique ainsi que des violations à la propriété par pillages ou extorsions des biens. En outre, des exactions des militaires FARDC préoccupent vivement dans les territoires de Moba et Manono.
- Les acteurs du monitoring de protection ont rapporté environ **14,069** violations et incidents de protection en septembre 2023, soit une

¹ [Rapport mensuel de monitoring de protection ITURI et HAUT-UELE | Septembre 2023](#)





diminution de **25%** par rapport au mois d'août avec **18,835** violations et incidents. Parmi ces violations, il y a au moins **243** homicides, **3,236** victimes de coups et blessures, **248** victimes de torture et traitements inhumains, **1,057** enlèvements/disparitions, **1,058** travaux forcés, **484** viols et **249** violations 1612.

	1,048 Cas de VBG
	249 Violations aux droits de l'enfant y compris des allégations 1612 rapportés aux mécanismes MRM
	3,742 Violations du droit à l'intégrité physique
	4,001 Violation du droit à la liberté
	4,980 Cas de violation du droit à la propriété (extorsion des biens, incendies, taxes illégales, pillages)

RECOMMANDATIONS

- Poursuivre le plaidoyer auprès des autorités locales et provinciales pour la protection des témoins des abus graves de droits de l'homme qui acceptent de fournir leurs témoignages à la Justice congolaise. (*BCNUDH*)
- Renforcer les séances de sensibilisation des groupes armés pour leur adhésion au processus de démobilisation (PDDRC-S). (*PDDRC-Section DDR de la Monusco et partenaires d'exécution*)
- Faciliter l'accès des survivantes de VBG à une prise en charge holistique à Kalehe (Sud Kivu) - (*Cluster Protection/VBG*)
- Mener un plaidoyer auprès des autorités au niveau provincial et national pour la mise en place d'un véritable processus de dialogue entre les communautés en conflit dans les provinces du Mai Ndombe, de Kwilu et de Kwango en vue d'un règlement pacifique de celui-ci (*Cluster Protection*)

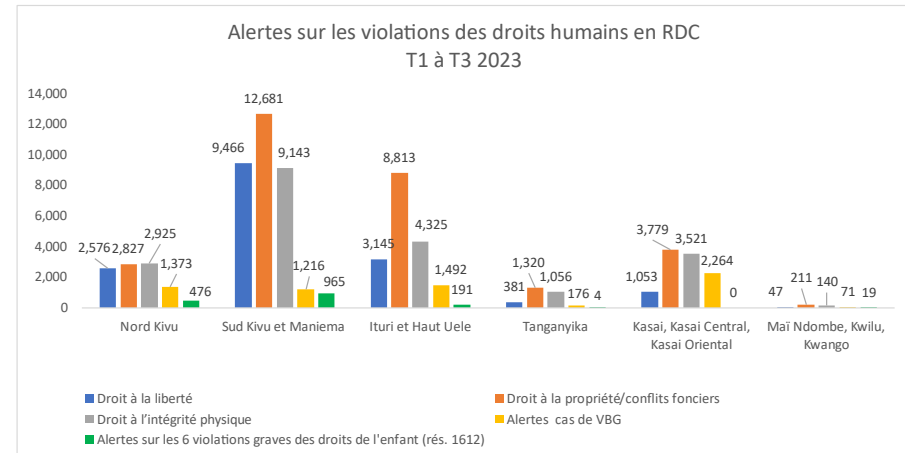




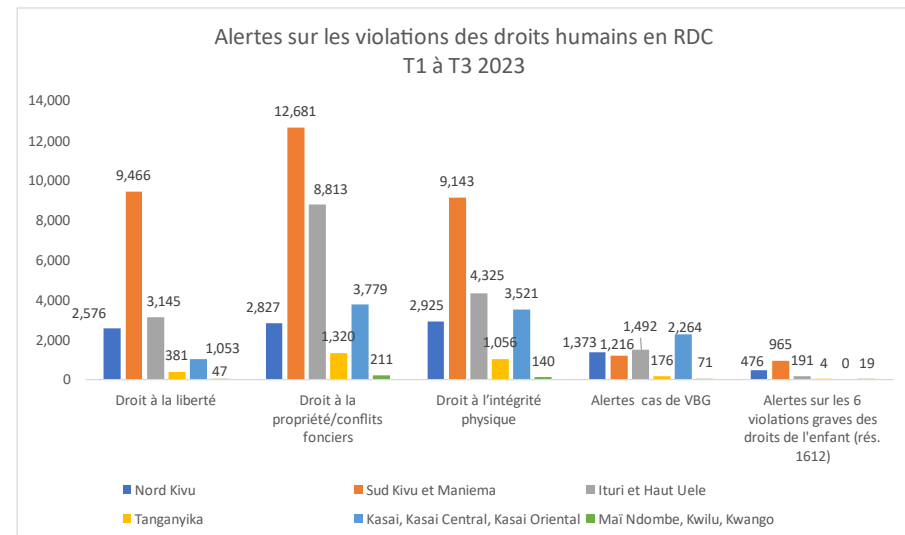
VIOLATIONS DES DROITS DE JANVIER A SEPTEMBRE 23

	T1	T2	T3
Droits à la liberté	1,876	3,319	11,473
Droit à la propriété	4,168	8,200	16,407
Droit à l'intégrité physique	3,038	5,832	12,240
Alertes de cas de VBG	991	2,111	3,490
Alertes sur les 6 violations graves des droits de l'enfant (rés. 1612)	256	278	1,121
Conflits fonciers	87	431	338

Le graphique ci-dessous illustre la répartition des violations par provinces/hub humanitaires ainsi que par type de violation. Le premier graphique montre que le nombre de violations commises au Sud Kivu reste particulièrement élevé. Bien que les chiffres du Maindombe, Kwilu et Kwango soit particulièrement bas, ceci ne reflète pas forcément la réalité. En effet, la remontée des informations concernant cette région n'a réellement débuté qu'en T3 avec un nombre limité d'acteurs aux capacités réduites. Pour rappel, le monitoring de protection ne couvre pas forcément l'ensemble des zones de chaque hub pour l'ensemble des périodes. Les données ne sont donc pas réellement comparables d'une zone à l'autre mais reflète toutefois des tendances observées sur le terrain.



Le graphique ci-dessous montre que les violations du droit à la propriété sont les plus importantes suivie du droit à la liberté et intégrité physique.

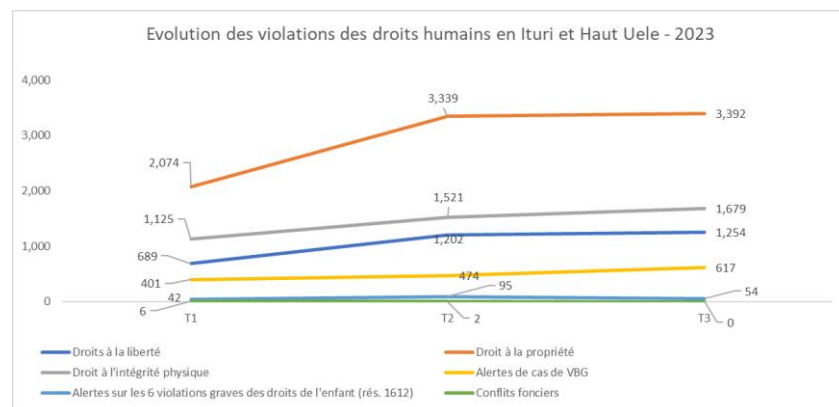




PROVINCES DE L'ITURI ET DU HAUT UELE (Faradje)

Territoires	Violations des droits en Septembre 2023					Total	%
	Droit à la liberté	Droit à la propriété	Droit à l'intégrité physique	VBG	1612		
Aru	29	45	8	19	0	101	4
Djugu	156	381	113	47	0	697	30
Faradje	3	94	12	2	0	111	5
Irumu	77	301	201	103	9	691	29
Mahagi	75	302	227	36	1	641	27
Mambasa	5	78	13	8	0	104	4
TOTAL	345	1,202	574	215	10	2,345	100

Graphique montrant les tendances de violations des droits signalées par le monitoring de protection en Ituri depuis janvier 2023



- **2,345 violations et abus** des droits humains et autres incidents de protection ont été documentés en septembre 2023 par les acteurs du monitoring de protection sur l'ensemble des territoires de la province d'Ituri et dans celui de Faradje dans le Haut Uélé, représentant une baisse de 19.38 % comparativement au mois d'août 2023 avec **2,909** violations et abus.
- Depuis janvier, 50,931 personnes ont été victimes de violations dont 18,821 femmes, 29,697 hommes et 2413 enfants)

DJUGU

- Avec **697 violations** représentant **30 %** des cas rapportés dans la province de l'Ituri et Faradje, le territoire compte le plus grand nombre de violations pour le mois, soit une **baisse de 182 cas** par rapport au mois d'août 2023 (**879 cas**).

Cette baisse pourrait résulter, entre autres, du renforcement de la présence dissuasive des militaires des Forces Armées de la République Démocratique du Congo (FARDC) dans les zones de santé de Lita, Nizi Drodro, Fataki et Tchomia depuis le 25 août 2023. D'autre part, elle pourrait se justifier par les plaidoyers menés par les leaders communautaires pour la suppression des barrières érigées par de présumés éléments armés de la CODECO/URDPC sur l'axe Kpandroma-Jiba au niveau desquelles ils soumettent des civils retournés au paiement obligatoire d'une somme allant de 500 FC à 1000 FC.

Il a été noté dès la première semaine du mois de septembre, le passage des présumés éléments armés de la CODECO du Nord (Secteur de Walendu Pitsi) vers l'Ouest (Secteur de Walendu Djatsi en chefferie de Mabendi). Cette présence massive de présumés éléments armés dans la partie ouest du territoire aurait affecté la protection des civils principalement de la zone de santé de Damas et Mongbwalo.

A titre illustratif, le 08 septembre 2023, des présumés éléments armés de la CODECO/URDPC auraient perpétré des attaques simultanées dans les localités de Mbidjo et Loki, en zone de santé de Damas

Par ailleurs, de présumés éléments du groupe Zaïre auraient été indexés comme auteurs d'extorsions des biens de civils dans des localités des





zones de santé de Mongbwalu et Mangala. A titre illustratif, le 02 septembre 2023, dans la localité de Plito, en zone de santé de Mongbwalu, 11 propriétaires des chantiers miniers auraient été soumis au paiement de 1.000 dollars américains chacun, par un général auto-proclamé du groupe armé du Zaïre. Il justifierait cet acte comme une contribution pour l'aménagement d'un aérodrome dans ladite localité qui pourrait faciliter le ravitaillement des armes pour la protection des civils et leurs biens.

En fin de période, des présumés éléments armés de la CODECO/URDPC et du Zaïre auraient été indexés comme auteurs d'enlèvements sur la route nationale numéro 27, d'extorsions et de pillages des biens dans les zones de santé de Bambu, Linga, Rethy, Mangala et Drodro.

IRUMU

- **691 violations**, soit 29 % des cas, ont été enregistrées, soit une hausse de **16.32% (97 cas)** par rapport au mois d'août 2023 durant lequel 594 cas avaient été documentés.
- Cette hausse qui s'est fait ressentir dès la 2^e semaine de septembre pourrait s'expliquer par la présence des présumés éléments des Forces Démocratiques Alliées (ADF) ayant fui les opérations de traque menées par les forces coalisées FARDC-UPDF au Nord Kivu vers des localités situées à l'ouest de la Route Nationale numéro 04 (RN4) dans la province de l'Ituri.
- En outre, des embuscades emmaillées de violations des droits humains principalement des pillages ont été attribuées aux présumés éléments armés de la Force de Résistance Patriotique de l'Ituri (FRPI) dans la zone de santé de Gety et Boga. A titre d'exemple, Le 02 septembre 2023, 04 hommes retournés, accusés d'avoir franchi une barrière des éléments de la FRPI sans payer auraient été soumis au paiement de 10.000FC chacun dans la localité de Matafu en zone de santé de Gety.

Le 07 septembre 2023, de présumés éléments armés Mai-Mai/Mazembe auraient perpétré une incursion dans la localité de Balingina, en zone de santé de Komanda. Lors de cette incursion, ces présumés éléments armés auraient tué par balles 18 personnes retournées, blessé 11 autres personnes et incendié 06 maisons.

- De plus, des supposés éléments armés des Forces Démocratiques Alliées ADF auraient été indexés comme auteurs des meurtres, d'enlèvement et pillage dans quelques localités non couvertes par des services de sécurité en zone de santé de Komanda.

MAHAGI

- **641 violations** représentant 27 % des cas ont été rapportés, soit une diminution de 16.64 % par rapport au mois précédent avec 769 cas. Cette baisse observée dans ledit territoire pourrait résulter des sessions de sensibilisation que continuent de réaliser des autorités et leaders au sortir de la séance d'évaluation des acquis des dialogues communautaires organisés par des autorités territoriales aux mois de mai et juin 2023 au centre de Mahagi et dans la localité de Djalasiga.
- Malgré cette baisse observée, l'environnement protecteur des civils est resté préoccupant dans la mesure où des présumés éléments armés de l'Union des Révolutionnaires pour la Défense du Peuple Congolais de la Coopérative pour le Développement du Congo (CODECO/URDPC) ont été auteurs d'embuscades assorties des violations des droits humains principalement des cas d'enlèvements, d'extorsions des biens et des coups et blessures dans les zones de de santé de Rimba, Kambala, Logo et Angumu.
- Par ailleurs, des militaires des FARDC auraient été indexés comme auteurs d'extorsions des biens dans la zone de santé de Nyarambe.

FARADJE

- **111 violations et abus** représentant 5 % des cas ont été documentées à Faradje en septembre 2023, avec une baisse de près de 44% (87 cas) comparativement au mois précédent avec 198.


En début de période, des militaires des FARDC seraient principalement indexés comme auteurs d'extorsions de biens au niveau des barrières malgré les différentes sessions de plaidoyer menées par les autorités locales auprès de leur commandement pour la suppression des quelques check points restants. Les effets des plaidoyers à l'endroit du commandement des FARDC se sont en revanche ressentis à partir de la dernière semaine de septembre avec la suppression de quelques barrières sur les axes menant vers les marchés et entre les deux sites de Meri et Bele.



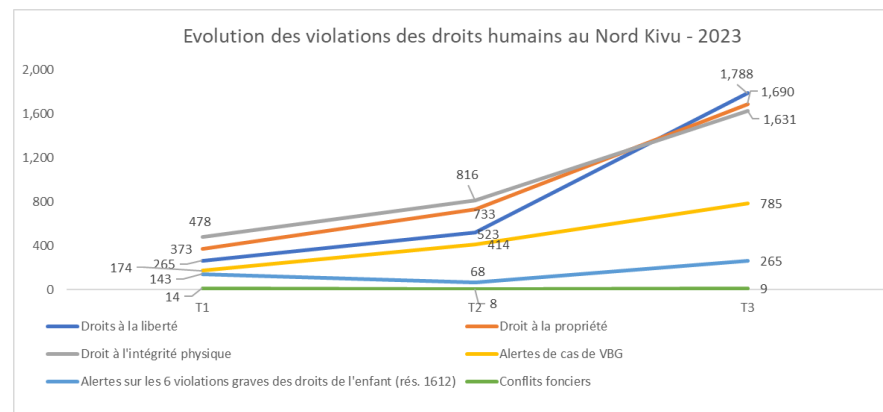


- Des violations des droits humains attribuées aux militaires de l'Armée de Libération du Peuple Soudanais (SPLA) qui, prétextant poursuivre des éléments du National Salvation Army (NSA), ont conduit des incursions, le 08 septembre 2023, dans trois localités du groupement Dramba en chefferie de Logo Bagela dans la zone de santé d'Aba. Ces militaires soudanais auraient été cités comme auteurs des meurtres et pillages dans ces localités.

PROVINCE DU NORD KIVU

Territoires	Violations de droits -Septembre 2023							Total	%
	Droit à la liberté	Droit à la propriété	Droit à l'intégrité physique	VBG	1612	Droits fonciers			
									
Lubero	36	38	79	6	10	0	169	9	
Masisi	229	184	239	95	40	2	789	42	
Nyiragongo	74	33	37	95	0	0	259	14	
Oïcha	75	70	77	1	1	0	224	12	
Rutshuru	107	88	63	29	6	0	293	16	
Autres (Butembo, Goma, Walikale)	46	07	38	27	7	0	125	7	
TOTAL	567	420	553	253	64	2	1,859	100	

Graphique montrant les tendances de violations et abus des droits signalées par le monitoring de protection² dans le Nord Kivu.



- Environ **1,859 abus et violations des droits humains** ont été documentés par le monitoring de protection au cours de cette période.
- Le territoire le plus affecté est Masisi (**789 cas**), comptant 42% des cas du mois.
- S'agissant des violences basées sur le genre (VBG), **253 cas** ont été enregistrés, parmi lesquels 79,4 % sont des cas de viols : Nyiragongo (81), Masisi (77), Rutshuru (20), Goma (16).
- Les principaux présumés auteurs seraient des acteurs armés. S'agissant de **violations graves commises contre des enfants** dans des situations de conflit armé, **64 cas** ont été documentés, dont 28 cas de violences sexuelles, 9 cas de meurtres/mutilation d'enfants et 26 cas de recrutement et utilisation d'enfants et enlèvements.
- Depuis janvier 2023, 43,649 personnes ont été touchées par ces violations dont 9512 femmes, 18,546 hommes, et 15,591 enfants).

² SAR - Système d'Analyses et Réponses UNHCR





MASISI

- Au sud du territoire de Masisi, des affrontements entre des acteurs armés ont entraîné des déplacements massifs et des meurtres de population. On note également des conflits fonciers après le retour des PDIs dans la zone.
- Au nord-est du territoire, les mouvements et renforcement des effectifs des acteurs armés, notamment sur l'axe Sake-Kitshanga, continuent d'entraîner des abus.
- Au nord-ouest du territoire, en groupement Bashali-Mukoto, des affrontements entre les éléments armés du M23 et d'autres groupes continuent d'entraîner des déplacements et des abus. C'est ainsi que les affrontements entre groupes armés les 20 et 27 septembre ont entraîné le déplacements forcés de plus **357 ménages de 15,785 individus** de zones de santé de Mweso.
- Au centre du territoire, des éléments armés poursuivent leurs incursions dans des sites PDIs.

RUTSHURU

- Au cours de deux premières semaines de la période, la situation sécuritaire est restée volatile dans le territoire de Rutshuru à cause de la résurgence des affrontements armés depuis début juin, entraînant des mouvements de populations.
- L'augmentation des effectifs des groupes armés dans la chefferie Bwito, au sud-ouest du territoire, ne cesse d'accroître le risque d'affrontements et des attaques contre les populations civiles.

La dégradation persistante du contexte sécuritaire affecte l'accès humanitaire dans cette zone, avec deux incidents ciblant les humanitaires signalés entre le 4 et 5 septembre. En effet, des sources humanitaires et sécuritaires ont rapporté l'enlèvement de neuf travailleurs humanitaires, à ces dates, à Kabasha dans la zone de santé de Kibirizi et à Gatega dans la zone de santé de Rwanguba. Les cinq otages kidnappés le 4 septembre à Kabasha ont été libérés le même jour, grâce à l'intervention des forces de sécurité, sans avoir subi de violences physiques, tandis que trois des quatre autres enlevés le 5

septembre à Gatega ont été libérés le 9 septembre. Ces derniers ont subi des violences et leurs parents ont été contraints à payer une rançon.

- Des affrontements lors des patrouilles des acteurs armés dans les zones de Tongo, Bishusha et Bukombo continuent. Ces affrontements entraînent des déplacements et abus.

A titre d'illustration, le 13 septembre, deux acteurs armés, en patrouilles se sont affrontés aux environs du village Rushovu. 27 hommes auraient été enlevés. 25 victimes auraient été libérées le 14 septembre. 2 victimes resteraient en captivité. Le village Rushovu serait soupçonné par un des acteurs armés d'être une base de groupes armés rivaux dans la zone. ³

Le 24 septembre, environ 50 hommes résidents de Mulimbi et Kanaba, en groupement Tongo auraient été soumis aux transports des effets militaires lors de passage des éléments d'un groupe armé. Ces hommes auraient été libérés après ces travaux.

BENI

- Dans les groupements de Batangi-Mbau, de Bolema des attaques contre des agriculteurs ont été notées lors des différents mouvements des ADF.

A titre d'illustration, dans la nuit du 24 au 25 septembre, des éléments ADF auraient mené une incursion dans le village Kikinki, en groupement Bolema. 7 civils dont 3 femmes auraient été tués par machette et une dizaine d'autres auraient été enlevés et emmenés dans un lieu inconnu. A la suite de cette incursion, **environ 876 ménages de 3,942 personnes** du village Kikingi et des villages voisins se sont déplacés préventivement vers plusieurs villages de la zone de santé de Kamango.

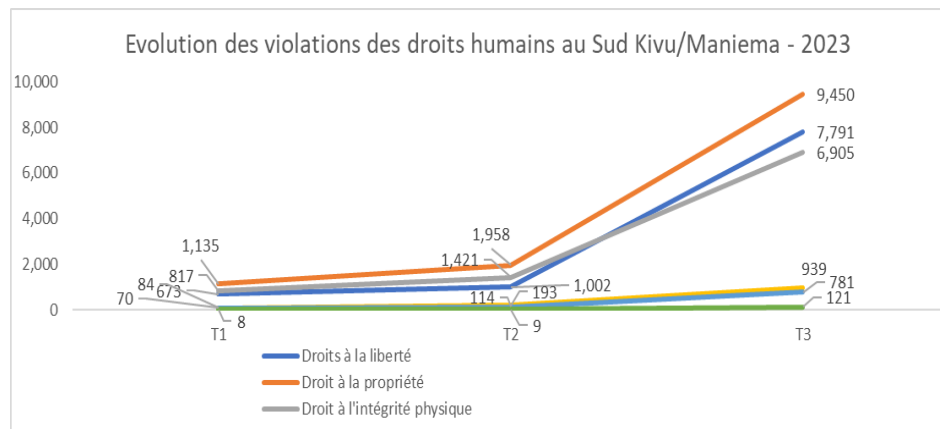
- Il y a des risques que le nombre d'attaques contre les agriculteurs augmente au cours des prochains mois, qui correspondent à la période de récoltes des cacaos dans plusieurs axes du territoire qui sont régulièrement ciblés par les ADF, à savoir les zones de santé d'Oicha, Kamango et Mutwanga.





PROVINCE DU SUD KIVU

Territoires	Violations des droits_Septembre 2023							Total	%
	Droit à la liberté	Droit à la propriété	Droit à l'intégrité physique	Conflits fonciers	VBG	1612	1612		
Fizi	292	387	137	2	18	33	869	10	
Kabambare	0	67	17	0	8	0	92	1	
Kalehe	582	625	548	7	54	46	1,862	22	
Kasongo	5	0	0	0	0	0	5	0	
Mwenga	524	457	354	0	45	37	1,417	17	
Shabunda	419	358	365	0	10	20	1,172	14	
Uvira	613	662	589	0	29	20	1,913	23	
Walungu	430	335	172	1	59	10	1,007	12	
TOTAL	2,865	2,891	2,182	10	223	166	8,337	100	



- Environ **8,337 violations et abus des droits humains dont 223 cas de violences basées sur le genre** ont été documentées dans les territoires (respectivement Uvira, Kalehe, Mwenga, Shabunda, Walungu, et Fizi) de la province. Une réduction de **1,208 cas** par rapport au mois d'août 2023 (avec **10,545 cas**) est constatée, soit **11.45 %** . :
- Cette diminution s'explique essentiellement par des problèmes techniques rencontrés par le Système d'Analyses et Réponses (SAR) du HCR dans la première semaine de la période. L'on a constaté une augmentation assez significative des incidents de protection à partir de la 2^e semaine du mois de septembre 2023.
- Des activités des groupes armés dans les entités des Hauts et Moyens Plateaux et Plaine de la Ruzizi/Uvira, et dans les groupements de Bizalugulu et Balobola/Mwenga justifieraient cette augmentation d'incidents de protection.
- Depuis janvier 2023, ces violations ont touché 35,102 personnes (7242 femmes, 25735 hommes et 2125 enfants)

UVIRA

- Uvira est le territoire du Sud Kivu où le plus grand nombre de cas de violations des droits de l'homme ont été enregistrés en septembre 2023 avec **1,913 cas** contre **1,975 en août 2023**.
- Les opérations militaires des forces sous régionales (EAC) se poursuivent mais l'environnement de protection reste préoccupant dans le territoire d'Uvira.
- Un renforcement de la présence de militaires de l'EAC s'est observé dans la cité de Kiliba et au village Ruingu depuis le 1^{er} septembre mais les populations civiles de ces régions craignent d'éventuels affrontements entre ces militaires et des groupes armés locaux (Maï-Maï et Gumino) dont la constance est également signalée dans les périphéries desdites régions.
- Des groupes armés continuent de troubler la quiétude des populations civiles dans certaines localités des Hauts et Moyens Plateaux, et de la Plaine de la Ruzizi. Les incursions que ces groupes armés conduisent





régulièrement, affecteraient négativement les activités agropastorales, sources de revenus des communautés de ces régions.

Des cas de pillage du bétail attribués aux groupes armés (Maï-Maï et Gumino) se fonderaient sur le persistant conflit foncier et de transhumance qui oppose les communautés locales (Banyamulenge d'une part et les Fuliru et Nyindu d'autre part) auxquelles s'identifieraient des groupes armés.

KALEHE

- Le nombre de cas de violations des droits de l'homme est toujours en diminution (1,869 cas en septembre contre 2,169 cas en août 2023) depuis les deux derniers mois mais les cas de VBG bien qu'ils soient en légère baisse (89 cas en août contre 54 cas en septembre 2023) restent les plus élevés des provinces du Sud Kivu et du Maniema.
- Une récurrence des cas de viol dans les groupements de Bitale et Ziralo a été observée dans la 2^e moitié du mois avec plusieurs incidents qui surviendraient au cours des attaques des groupes armés contre les villages de ces groupements. Malheureusement, les survivantes rencontrent des difficultés à accéder aux services de prise en charge médicale à cause de l'absence de Kit PEP dans les structures médicales locales.

A titre d'exemple, le 17 septembre, des éléments d'un groupe armé auraient attaqué cinq femmes qui rentraient de leurs champs. Ces dernières auraient subi des violences physiques mais aussi des abus sexuels.

- Le 20 septembre, de vives tensions exprimées par les sinistrés de Nyamukubi et Bushushu ont été enregistrées à Kalehe-centre. Une incompréhension du message de l'autorité territoriale par ces sinistrés serait à l'origine de ces remous. Selon les sources locales, un civil et deux policiers auraient été blessés par les manifestants. Les activités socio-économiques sont restées paralysées toute la journée et il s'en est

suivi la suspension de l'assistance humanitaire à compter du 21 septembre sur décision du Mwami de Buhavu.

- Un nouveau déploiement des unités FARDC a été signalé dans les Hauts Plateaux de Ziralo depuis le 01^{er} septembre 2023 en vue de prévenir d'éventuelles incursions des groupes armés venus du Nord-Kivu et d'autres groupes armés locaux auteurs des violations contre les civils.
- La situation de protection est toujours préoccupante dans le groupement de Ziralo où les groupes armés *Maï-Maï* et *Nyaturo* y seraient très actifs. Certains éléments de ces groupes armés attaqueraient des civils en cours de route et dans les champs dans le but de s'approvisionner en vivre.

A titre d'illustration, dans la nuit du 11 septembre, certains éléments du groupe armé *Nyaturo Karume* auraient conduit une incursion au village Kitindiro/Ziralo. Plusieurs biens (des panneaux solaires, des batteries, du bétail) auraient été pillés dans 6 ménages et 3 civils auraient été réquisitionnés au transport des biens pillés puis libérés.

MWENGA

- On note la persistance de l'insécurité, caractérisée par de récurrentes attaques des groupes armés dans plusieurs villages des groupements de Bizalugulu et Balobola.
- Entre le 14 et le 20 septembre 2023, six (6) attaques conduites par des éléments d'un groupe armé successivement dans des villages du groupement de Bizalugulu ont entraîné des déplacements forcés de 1,391 ménages vers quelques villages du groupement de Balobola. Trente-sept maisons auraient été pillées, cinq civils enlevés et onze autres grièvement blessés.
- Il a été également rapporté des abus contre les enfants, attribuables aux groupes armés dans le secteur d'Itombwe. Entre les 16 et 17 septembre, trois enfants auraient été recrutés de force par un groupe armé dans le groupement de Basimukindje ler ⁴.

⁴ [Flash information UNHCR/INTERSOS: Viol de masse contre des femmes consécutif à une attaque des éléments d'un groupe armé dans le groupement Bizalugulu en chefferie de Basile. Territoire de Mwenga Période: 26 Septembre 2023](#)





- En outre, il semblerait que les hommes armés qui poursuivent des attaques dans le groupement de Bizalugulu et Balobola voudraient se venger de la condamnation d'un leader d'un groupe armé condamné par la Justice congolaise en octobre 2022. Cette condamnation s'étant appuyée sur les témoignages des survivantes des violations commises, ses pairs commettent des actes de représailles en ciblant essentiellement des femmes.

A titre d'illustration, le 26 septembre 2023, des éléments d'un groupe armés auraient attaqué, et commis des abus sexuels contre huit femmes déplacées internes, alors qu'elles revenaient de leurs activités champêtres en groupement de Bizalugulu. Au cours de cette même attaque, quelques produits des champs auraient également été ravés aux survivantes. Elles connaîtraient des difficultés à accéder aux soins à cause de l'absence d'une structure médicale dans la zone.

SHABUNDA


- Shabunda est le 4^e territoire du Sud Kivu où le plus grand nombre de cas de violations des droits de l'homme ont été enregistrés en septembre 2023, avec **1,172 cas** contre **2,193 cas en aout 2023**.
- Des groupes armés (Raiya Mutomboki Cowboy, Blaise et Makindu) auraient poursuivi leurs attaques dans des carrés miniers, voulant se ravitailler en or, argent et de la marchandise auprès des exploitants miniers et des vendeurs.
- Les groupements de Bamuguba-Sud, Balig et Ikama-Kasanza ont subi des embuscades d'hommes armés non identifiés qui dépouillent les civils de leurs biens, essentiellement d'or et d'argent.

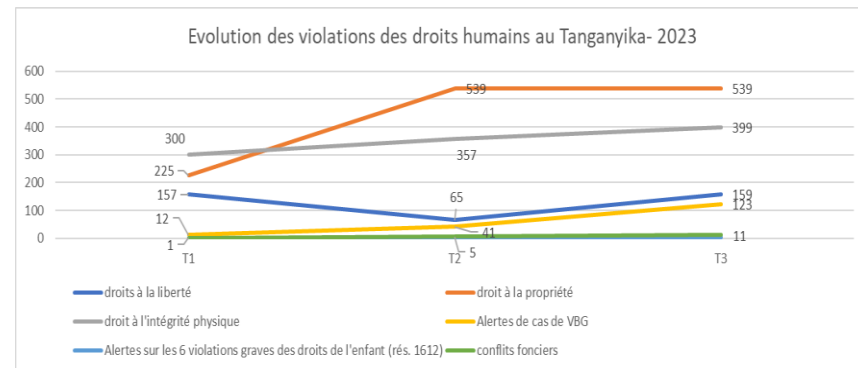
KASONGO

- Des cas de recrutement des jeunes et enfants seraient en plein essor dans ce territoire ; ces recrutements seraient attribués aux éléments d'un groupe armé (*Mai Mai Faux jour*) qui voudraient se renforcer en effectifs afin de contrôler les villages Milemba, Mwimba et Lubunda où l'on aurait découvert des nouveaux sites d'exploitation du coltan. Environ 30 jeunes y compris des enfants seraient recrutés par ces hommes armés. L'attraction d'autres groupes armés dans ce même risque de provoquer des nouveaux accrochages entre ces groupes armés par soucis de

contrôler ces espaces miniers. Ce qui exposerait les populations civiles aux exactions de ces groupes en concurrence et provoquer des nouveaux déplacements de populations.

PROVINCE DU TANGANYIKA

Violations des droits_Septembre 2023							
Territoire	Violations du droit à la liberté	Violations du droit à la propriété	Violations du droit à l'intégrité physique	VBG	Conflits fonciers	1612	Total
 KALEMIE	41	82	79	29	00	02	233
NYUNZU	19	64	47	16	11	00	157
TOTAL	60	146	126	45	11	02	390





La situation est restée relativement stable dans certaines zones au cours de la période sous examen notamment dans les territoires de Kongolo, Nyunzu et Kabalo à la différence du mois précédent. Cependant, des groupes armés persistent dans un activisme qui se solde par des incidents de protection provoquant de nombreux incidents de protection en particulier dans la zone.

390 violations et incidents ont été rapportés en septembre, soit 78 cas de moins qu'au mois d'août 2023.

KALEMIE

- Il a été enregistré un regain d'attaques et d'embuscades contre les civils sur l'axe Bendera en raison de l'activisme de Mayi-Mayi Apa na Pale et des miliciens Twa. Une centaine de policiers déployées à Bendera en décembre 2022 peine à rétablir la sécurité dans la zone marquée par une augmentation des incidents de protection.

A titre d'illustration, le 15 septembre, des présumés combattants Twa ont mené une incursion dans la Cité Lubumba (à 20 km de Bimbwi et à 32 km de Kalemie) et auraient dépouillé plusieurs habitants de leurs biens de valeur et enlevé 20 femmes et 7 hommes qu'ils ont obligés de transporter leur butin vers une destination inconnue. Ayant réussi de s'échapper de leurs bourreaux un jour après, 13 femmes auraient été violées tandis qu'un homme a été blessé.

Le 24 septembre, des affrontements ont opposé les groupes de jeunes du village Likasi (un groupe d'auto-défense récemment mis en place par les jeunes dudit village) aux éléments miliciens sortis de brousse en attente du processus dans le site de pré-cantonement de Mulange. Ces affrontements ont provoqué le déplacement des populations de villages Mulange, Kisalaba y compris des personnes déplacées internes du site Kisalaba vers les villages voisins Mpungwe, Kanoa, site de Likasi etc.

MANONO

Plusieurs sources dénoncent les tracasseries aux barrières érigées par des militaires sur l'axe Kiambi-Manono.

A titre d'exemple, le 16 septembre 2023 à Mbayo (à 152 km au Nord Est de Manono), un camion transportant des marchandises de Kalemie vers Manono a été arrêté par des militaires FARDC. Ils ont exigé au convoyeur de

payer une somme de 100,000FC. Faute d'avoir versé ledit montant, la victime s'est vu administrer de coups de stick d'arbres, lui fracturant ainsi le bras droit.

MOBA

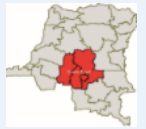
Des agents de forces de l'ordre sont identifiés comme étant auteurs de tracasseries au détriment de la protection des civils à Kabwela et Mwanza. Le 15 septembre 2023, un civil a été roué de coups de crosse de fusil et blessé au visage par des militaires FARDC après lui avoir soutiré un montant de 40,000 FC.

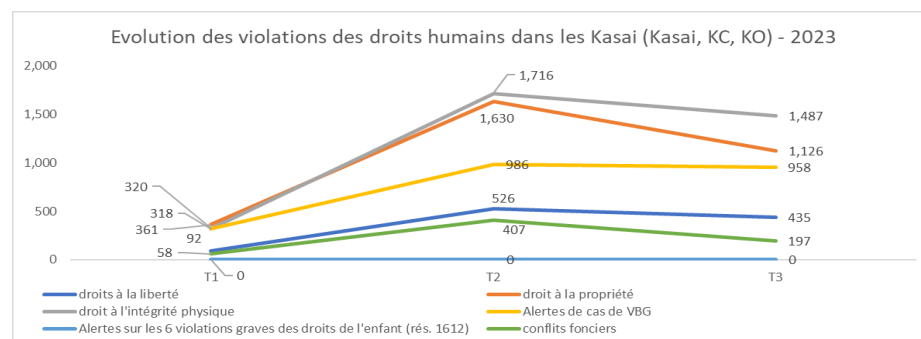
De même à Mwanza le même jour, un civil a été arrêté et détenu illégalement pendant environ 24 heures par des militaires au motif qu'il était en mouvement pendant qu'ils hissaient le drapeau. La victime a été libérée après être contraint de payer un montant de 100,000 FC.





PROVINCES DU KASAÏ, KASAÏ ORIENTAL ET KASAÏ CENTRAL

Violations des droits_Septembre 2023							
Territoires	Violations du droit à la liberté	Violations du droit à la propriété	Violations du droit à l'intégrité physique	VBG	Conflits fonciers	Total	%
 Kasai	93	141	191	229	08	662	70
Kasai oriental	21	38	59	14	4	136	14
Kasai central	11	48	33	36	14	142	15
TOTAL	125	227	283	279	26	940	100



- Environ **940 violations et abus** de protection perpétrés, dont 70.43% dans le Kasai, 15.11% dans le Kasai Central et 14.47% dans le Kasai Oriental ; soit une diminution des violations de 51.59% dans les

provinces par rapport au mois d'août où il y avait environ 1,942 violations dans les trois Kasais.

- Depuis janvier 2023, 14,405 personnes (3925 femmes, 6390 hommes et 4090 enfants) ont été touchés par des violations des droits humains dans la région des Kasai.

KASAI

Kakenge

- Des affrontements entre des parties rivales ont eu lieu le 9 septembre 2023 à la suite de l'intronisation de deux Chefs traditionnels à la tête du village de Nselenge (Kakenge). A la suite de ces affrontements, il y a eu un (1) mort, plusieurs maisons brûlées et 3 arrestations.

Mweka

- Les violences intercommunautaires ont eu lieu le 11 septembre 2023 entre les villages Tulembi et Mubemba à la suite d'un conflit foncier. Les affrontements ont fait 11 morts dont 9 dans le camp de Tulembi et 2 dans celui de Mubemba.

KASAI CENTRAL & ORIENTAL

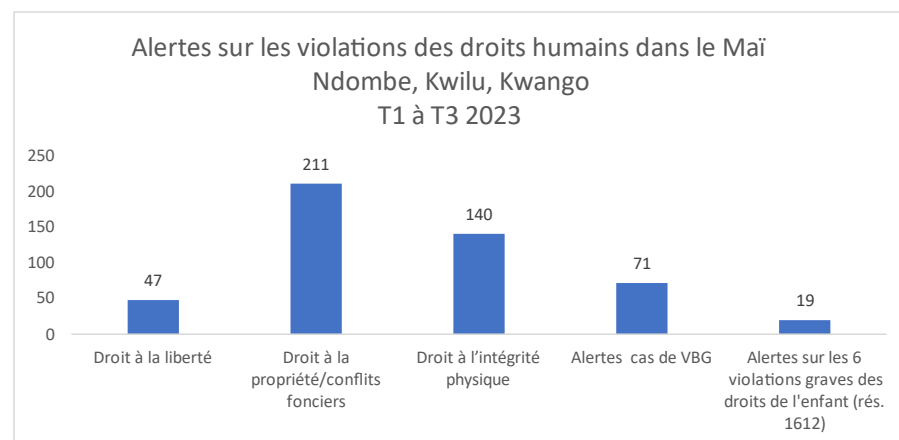
- Un conflit foncier (champêtre) opposant depuis plusieurs années deux villages dans le territoire de Dibaya (Kasai-Central) a causé, la mort d'une personne et fait une dizaine de blessés, le mardi 12 septembre. Les habitants de Tshibala et de Tshikele Kakese se sont affrontés autour d'un conflit concernant un champ de maïs au niveau du village Bakwa Tshipanga à Lubondaie.
- Au moins 37 maisons ont été incendiées et une personne blessée, lors des affrontements qui se sont produits le jeudi 21 septembre à Bena Mpanda, dans le groupement de Bena Tshimungu, le territoire de Miabi (Kasai-Oriental). Pour manifester leurs mécontentements à l'intronisation d'un chef de localité par le chef de groupement de Bena Tshimungu, les populations ont créé des troubles à l'ordre public et ont incendié 37 maisons.





PROVINCES DE KWANGO, KWILU, MAÏ-NDOMBE

Provinces	Violations de droits_Septembre 2023						
	Droit à la propriété	Droit à la liberté	Droit à l'intégrité physique	VBG	1612	Total	%
Kwango	15	2	15	3	0	35	18
Kwilu	33	06	14	10	7	70	35
Mai-Ndombe	33	26	15	20	0	94	47
TOTAL	81	34	44	33	7	199	100



- Depuis le 2eme trimestre 2023, des alertes relatives aux violations des droits sont remontées. Ainsi depuis mars 2023, 363 personnes sont concernées dont 97 femmes 231 hommes et 35 enfants.
- **199 violations et abus** ont été documentées durant le mois de septembre : 81 violations du droit à la propriété, 44 violations du droit à la vie et à l'intégrité physique, 34 violations du droit à la liberté, 33 cas de violences basées sur le genre, 7 violations 1612. Comparativement au mois précédent durant lequel **158 violations** ont été rapportées, il ressort une augmentation de **41 violations (25.94%)**.⁵
- Les violations documentées sont, pour la plupart, liées au contexte du conflit intercommunautaire opposant les Yaka aux Tekes. L'activisme des miliciens Yakas communément appelés « Mobondos » dans les provinces de Mai-Ndombe, Kwilu, Kwango et une partie de la ville de Kinshasa (commune de Maluku) amplifierait la recrudescence des violations des droits humains dans les zones précitées. Ces derniers, auteurs de plus de **51% des violations de droits**, s'illustrent particulièrement dans des attaques des villages causant plusieurs dégâts collatéraux, notamment les incendies des maisons, écoles et hôpitaux ; de meurtres, de pillages, d'enlèvements, d'extorsions de biens, des violences basées sur le genre.
- Les forces de sécurité et de défense sont également incriminés dans **63 violations** dont **55 cas** attribués aux FARDC (28,6%) et **8 cas** à la PNC (4,2%), principalement des arrestations arbitraires et taxes illégales qui sont majoritairement signalés au niveau des postes de contrôle.
- La population civile se serait principalement illustrée dans des violations du droit à la vie et à l'intégrité physique, notamment dans les coups et blessures (**25 cas**) et dans un certain nombre de cas de viols. Ces violations commises par les civils sont essentiellement imputables aux jeunes délinquants opérant en gangs, communément connus sous le nom de « Kulunas ». Ces derniers sont à la base des violences physiques et d'autres actes d'extorsions et même de violences basées sur le genre qui sont déplorés dans la ville de Bandundu.

⁵ SAR - Système d'Analyses et Réponses UNHCR





- Des sources concordantes soulignent des recrutements et utilisations d'enfants par les miliciens Mobondo dans le territoire de Kwamouth et ailleurs. D'autres violations graves des droits de l'enfant sont également mises à leur charge à savoir les attaques contre les écoles et les hôpitaux, dont 7 dans le Kwilu en septembre 2023. Pour rappel, 21 écoles et 10 structures de santé ont été incendiées par les miliciens dans le territoire de Bagata durant la période allant de juin à août 2023.
- La rentrée scolaire n'a pas eu lieu en début septembre 2023 dans le territoire de Kwamouth ; des forces vives conditionneraient la reprise des cours par une libération totale de tous les villages occupés par les miliciens.

LIMITATIONS

- Cet aperçu est rédigé sur une base mensuelle à partir des informations et des rapports envoyés par les partenaires, ainsi qu'à travers les échanges et des discussions avec les partenaires opérationnels.

Les données de suivi de la protection sont utilisées tout au long du rapport telles que disponibles aux dates de rédaction/publication.

- Ce rapport fournit une vue d'ensemble des développements clés, illustrés par des exemples de violations des droits de l'homme et des points clés du plaidoyer et n'inclut pas tous les incidents et violations survenus au cours de la période. Les chiffres du suivi de la protection peuvent ne pas correspondre aux derniers développements pour diverses raisons, notamment l'insécurité dans de nombreuses zones de conflit, qui rend impossible la collecte de données. Les chiffres finaux seront publiés à travers les différents mécanismes de rapportage établis.

- Si vous avez des commentaires ou des informations pour compléter et améliorer le rapport, merci de bien vouloir nous contacter.

